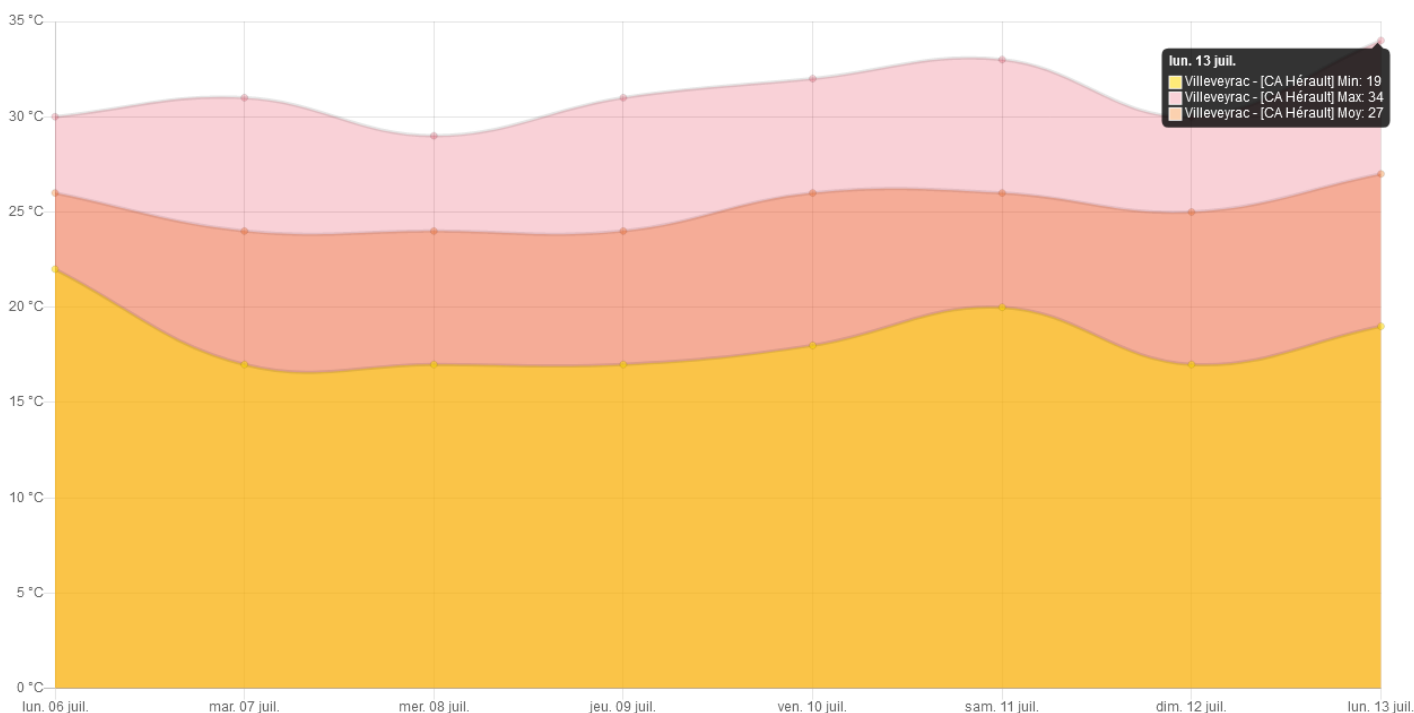


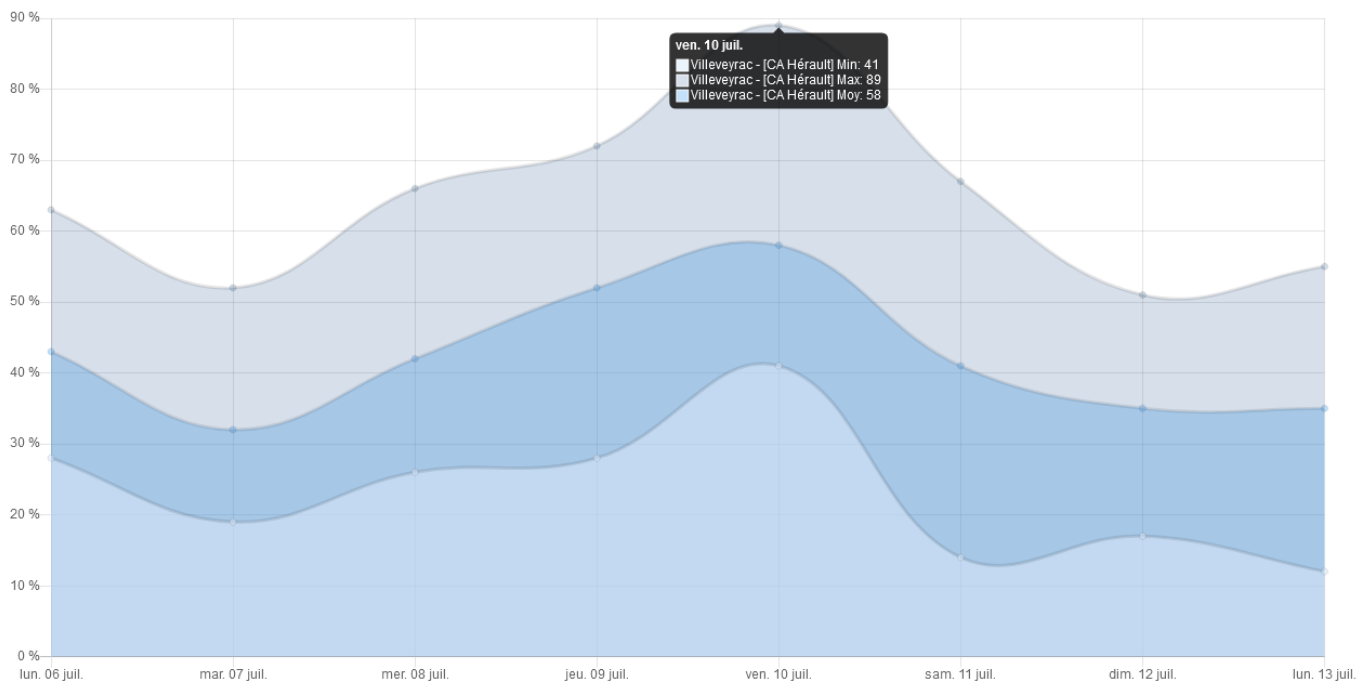
### MESURES LOCALES SUR PARCELLES DE REFERENCE

**Températures semaine écoulée : des températures élevées tout au long de cette semaine écoulée. La maximale atteinte le 13 juillet avec 34°C.**



**Précipitations semaine écoulée : aucune précipitation répertoriée.**

**Humidités semaine écoulée : des humidités en baisses, corrélées aux températures de saison et la présence régulière du vent.**



## ETP journalière semaine écoulée (méthode Penman Monteith) :

Ne pas confondre ETPotentiel et ETRéelle. Pour obtenir l'évapotranspiration réelle d'une culture de vigne, il convient de lui affecter un coefficient cultural noté Kc. A ce stade phénologique et pour un objectif de production standard, Kc vaut 0.5.

$$\text{Soit : ETR} = \text{ETPjour} \times 0.5$$

Cette ETR estime la consommation d'eau par évaporation du sol et transpiration de la plante. Cette eau est puisée dans la réserve utile du sol (exprimée en mm) tout au long du cycle végétatif. Des phénomènes de compensation vis-à-vis de ces effets (évaporation et transpiration) peuvent être principalement les pluies et les irrigations. Elles contribuent au maintien de l'eau disponible dans le sol (RFU). La réserve utile d'un sol sur votre secteur est évaluée de 80 à 120 mm/mètre de terre.

Vigne en croissance = eau disponible ; vigne en ralentissement de croissance = fin de la réserve facilement utilisable.

Dans le cas d'un ralentissement de croissance, pour palier aux besoins en eau de la vigne, des irrigations compensatrices peuvent alors être envisagées.



	Pré-fermeture/ fermeture	Début véraison/ fin véraison
Kc vigueur et rendement « faibles »	<b>0.35</b>	<b>0.2</b>
Kc vigueur et rendement « moyens »	<b>0.5</b>	<b>0.3</b>
Kc vigueur et rendement « élevés »	<b>0.65</b>	<b>0.4</b>

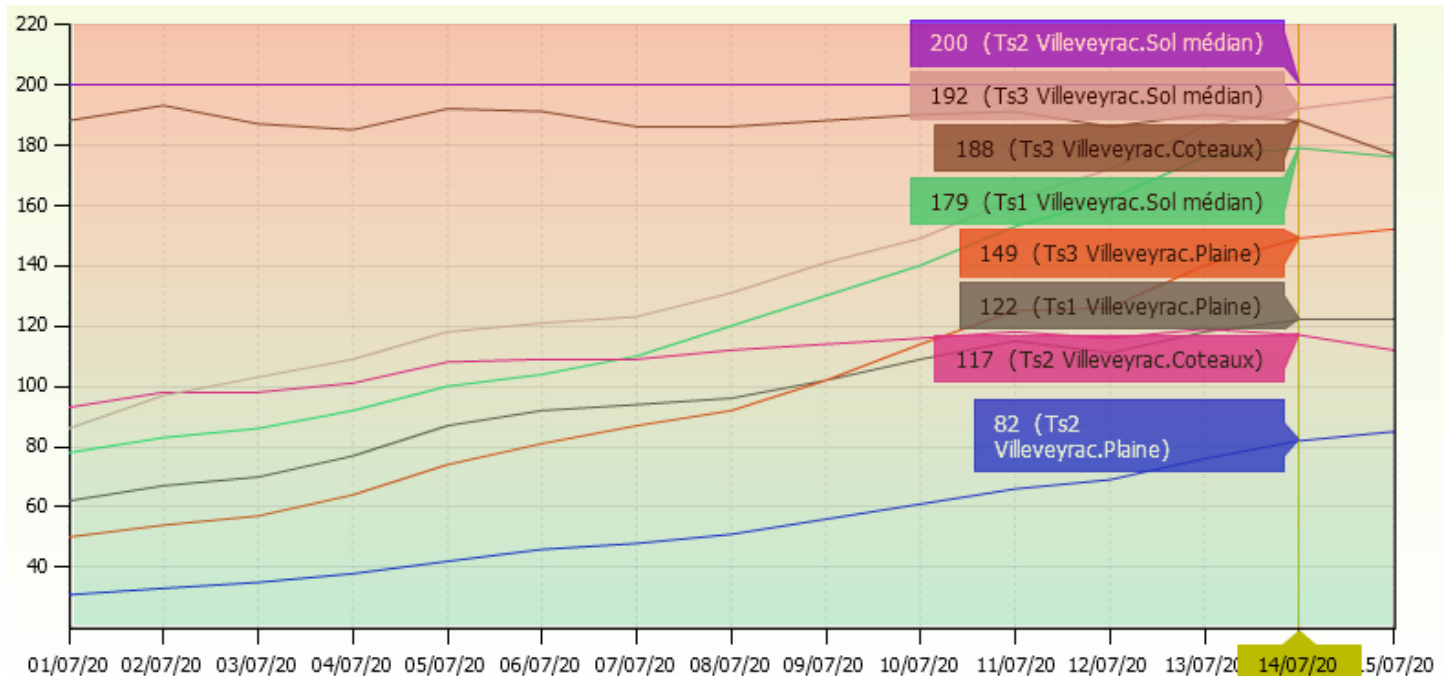
## Sondes tensiométriques :

Les tensiomètres sont tous à l'état de dessèchement modéré à sévère. Le dessèchement des sols se généralise.

Le déclenchement des irrigations dans les différentes situations et l'accompagnement jusqu'à fin véraison peut se justifier selon vos objectifs de production (IGP rouges, blancs, rosés, aromatiques rendement 90hl/ha).

Pour les parcelles ayant un objectif plus qualitatif que quantitatif (profil vin de garde, rendement  $\leq 50$  hl/ha) il est convenable de limiter l'installation d'une contrainte hydrique élevée au sein de votre parcelle à ce jour, notamment pour les cépages tardifs. Vous pouvez, par conséquent, déclencher votre irrigation en respectant des apports raisonnés. Il est tout de même vivement recommandé pour ce profil de vin, de « créer » une contrainte hydrique durant la véraison afin de permettre la bonne synthèse des principaux composés phénoliques (dont anthocyanes) et tanins d'une baie de raisin.

cbars

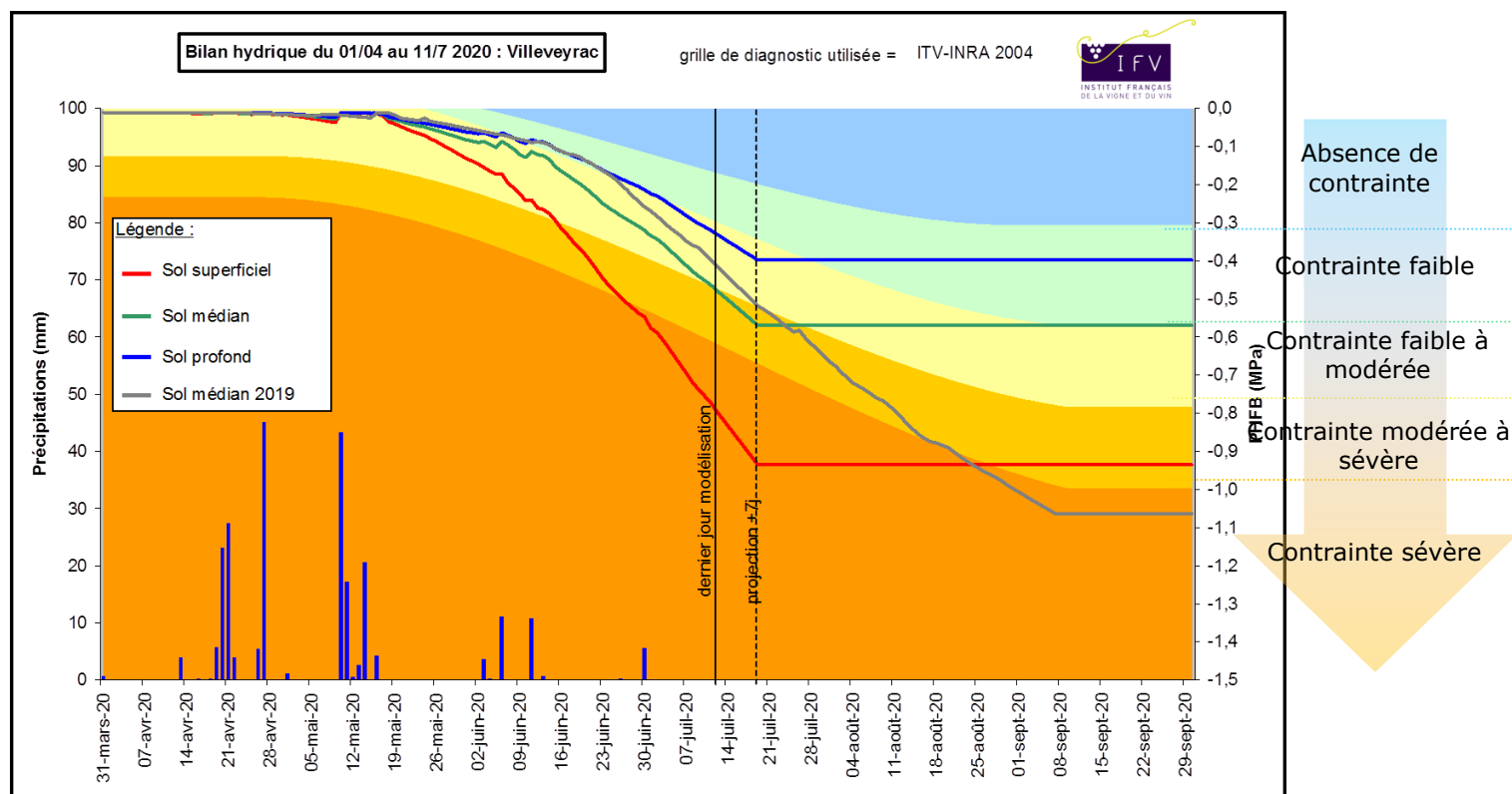


Plaine		
T3	Pluv	<input checked="" type="checkbox"/> Ts1
<input checked="" type="checkbox"/> Ts2	<input checked="" type="checkbox"/> Ts3	Bat

Sol médian		
T1	T3	Hyg1
Pluv	<input checked="" type="checkbox"/> Ts1	<input checked="" type="checkbox"/> Ts2
<input checked="" type="checkbox"/> Ts3	Bat	

Coteaux		
T3	Pluv	<input checked="" type="checkbox"/> Ts1
<input checked="" type="checkbox"/> Ts2	<input checked="" type="checkbox"/> Ts3	Bat

# MODELISATION—BILAN HYDRIQUE



## Interprétation du modèle :

**Contrainte hydrique toujours faible à modérée en sol médian et profond. Contrainte sévère en sol superficiel. La modélisation semble sévère pour cette typologie de sol. Le comportement des sols superficiels observés sur le terrain, selon la profondeur, paraît être moins critique et le comportement de la vigne dans cette situation souvent favorable.**

**Le modèle prévoit une évolution de ce dessèchement à un niveau plus élevé à 7 jours.**

**En sol superficiel, lorsque la contrainte semble s'installer, notamment par le constat d'un ralentissement de croissance généralisé (observation des apex), un pilotage des apports d'eau fractionnés et maîtrisés, selon le profil de vin recherché, peut répondre aux besoins compensatoires en eau de votre parcelle. Tout excès est néfaste pour la vigne.**

**Rédacteur : Pierre MICHELOT, conseiller viticole  
Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 06.26.53.06.54**